

## CONSTATATIONS EN BREF – Examens externes des programmes 2015

### Programme Information et réseaux

Au CRDI, les examens des programmes constituent un processus en deux volets. Il y a tout d'abord une réflexion par le programme sur ses propres réalisations relativement à trois enjeux : la stratégie et l'évolution, les incidences et les principales leçons tirées de l'expérience. Par la suite, un comité d'examen externe formé d'experts indépendants évalue le caractère approprié de la mise en oeuvre du programme, la qualité de la recherche, de même que la pertinence et l'importance des incidences du programme – tout cela en vue de cerner les questions les plus importantes sur lesquelles la direction devrait se pencher. Ensemble, les examens interne et externe facilitent l'apprentissage instrumental et la reddition de comptes.

Ces constatations en bref présentent un aperçu général de l'examen externe du programme Information et réseaux. On y trouve tout d'abord de l'information contextuelle sur le programme, suivie d'un résumé des constatations de l'examen externe et d'un aperçu des grandes questions à porter à l'attention du Conseil des gouverneurs du CRDI.

Les examens externes sont menés par des spécialistes chevronnés de la question à l'étude, estimés et entièrement indépendants : l'examen du programme Information et réseaux a été préparé par Daniel J. Paré, Manuel Acevedo et Martha A. Garcia-Murillo. Le rapport complet de l'examen externe et le rapport descriptif définitif du programme Information et réseaux se trouvent sur le site Web du CRDI. Les examens externes portent sur quatre questions :

- 1** - Dans quelle mesure les incidences du programme sont-elles pertinentes et importantes ?
- 2** - Dans l'ensemble, la qualité des travaux de recherche subventionnés par le programme était-elle acceptable ?
- 3** - Dans quelle mesure le programme est-il parvenu à exécuter son descriptif ?
- 4** - Quelles sont les grandes questions dont il faut saisir le Conseil des gouverneurs et la haute direction du CRDI ?

#### **Aperçu du programme Information et réseaux**

Le programme Information et réseaux a comme objectif de comprendre les possibilités et les risques liés aux réseaux d'information pour les habitants des pays en développement, et de favoriser la création de politiques qui tireront parti des avantages positifs des sociétés réseautées pour le plus grand nombre de personnes. Le programme Information et réseaux met l'accent sur l'établissement de politiques, l'acquisition de compétences et l'accroissement de la sensibilisation en ce qui a trait à l'ouverture, aux droits numériques et à l'inclusivité. De son lancement en 2011 jusqu'au début de sa période d'évaluation (en mai 2015), le programme Information et réseaux a réalisé 106 projets, avec un budget total de 78,6 millions CAD.

## Résumé des constatations de l'examen externe du programme Information et réseaux

### **Incidences et résultats du programme Information et réseaux**

Dans l'ensemble, le comité d'examen externe considère que les **incidences découlant jusqu'à maintenant du programme Information et réseaux sont très pertinentes et utiles.**

Le comité avait comme tâche d'évaluer la pertinence et l'importance des quatre incidences interreliées propres au programme établies dans le rapport descriptif définitif du programme Information et réseaux.

*1. Améliorer la qualité de l'ouverture pour permettre le développement :* Le comité conclut que le rendement du capital investi obtenu grâce aux ressources affectées en vue de faire progresser la mise en place du champ de recherche lié au développement ouvert est évident : en 2011, le CRDI était reconnu à l'échelle internationale en raison de la recherche sur les technologies de l'information et de la communication au service du développement (TIC-D) qu'il finançait; en 2015, on **reconnait généralement qu'il est à l'avant-garde dans le domaine du développement ouvert** et de la connaissance de la manière dont les populations des pays du Sud utilisent l'information et les réseaux. Le programme Information et réseaux s'efforce de faire progresser l'accès aux connaissances et produit des recherches de pointe. Le comité a mis de l'avant un certain nombre d'extrants de projets, y compris le baromètre des données ouvertes, qui est une ressource reconnue à l'échelle internationale qui permet d'évaluer la mise en oeuvre de politiques liées aux données ouvertes, et l'outil *SciELO Index*, qui est une base de données bibliographiques et une bibliothèque numérique contenant des revues en libre accès. Ceux-ci améliorent grandement l'accès à d'importantes recherches régionales et internationales.

Le comité a souligné que le fait que la Conférence internationale sur les données ouvertes (CIDO) ait été coprésidée par le programme Information et réseaux en mai 2015 est une preuve solide de l'influence qu'il exerce dans ce secteur. Cette rencontre historique a permis de faire le point sur l'apprentissage acquis grâce aux initiatives sur les données ouvertes mises en place à l'échelle mondiale afin de favoriser la collaboration stratégique à l'échelle internationale en vue de renforcer la démocratie, d'assurer la prospérité et de veiller à ce que tout le monde tire profit des possibilités offertes par les données ouvertes. Aux dires de Tony Clement, président du Conseil du Trésor, la CIDO a offert aux membres de la communauté internationale des données ouvertes une occasion sans précédent de se rencontrer, de créer des liens et de collaborer afin de favoriser une révolution dans le domaine des données ouvertes.

*2. Protection des droits de la personne :* Le comité juge que cette orientation est opportune et adéquate, car les droits de la personne sont de plus en plus menacés par les efforts gouvernementaux et commerciaux déployés en vue de contrôler le cyberspace par la surveillance, la censure et la diminution des libertés sur Internet. Le comité indique que le **programme Information et réseaux a permis d'élargir le domaine de la recherche sur les droits numériques grâce à l'établissement de partenariats avec des chefs de file reconnus et à la promotion de la participation** d'organisations de la société civile militantes. Pour ce qui est des effets des politiques sur les droits de la personne, le comité a confirmé que la

recherche financée par le programme Information et réseaux a eu une influence importante, notamment en ce qui a trait à la protection des renseignements personnels en Inde, à la déclaration des droits du Brésil, à la restriction de l'accès aux données personnelles des abonnés aux services de téléphonie mobile au Zimbabwe et à la révision d'une loi contre la diffamation en ligne en Indonésie. Le comité a également suggéré que les futurs programmes tirent davantage profit des connaissances du CRDI liées au renforcement des capacités et à l'influence sur les politiques afin d'améliorer la surveillance exercée lors de l'établissement de liens entre les recherches et les politiques.

*3. Faire en sorte que l'inclusion fasse partie des avantages des réseaux d'information :*

L'évaluation a permis de conclure qu'on **comprend mieux la manière dont les populations défavorisées utilisent les technologies de l'information et des communications (TIC)** qu'en 2011, alors qu'on en savait peu sur la manière dont les personnes pauvres utilisaient les TCI et qu'on ne savait pas vraiment si l'accès à celles-ci était universel. Le comité énumère toute une série d'exemples, y compris les connaissances avancées acquises sur la manière dont les pêcheurs et les agriculteurs utilisent la technologie dans leurs pratiques commerciales. Une enquête auprès des ménages financée par le programme Information et réseaux, qui est reconnue comme ayant une grande utilité pour des organismes tels que la Banque mondiale, a permis de définir les habitudes d'utilisation des TCI chez les populations défavorisées ainsi que les lacunes en matière d'accès avec lesquelles celles-ci doivent composer. Le comité fait mention d'une possibilité troublante : en raison de contraintes budgétaires, il se pourrait que l'enquête ne soit plus réalisée dans un nombre aussi important de pays, ce qui en réduirait la valeur potentielle.

*4. Constitution d'un champ de recherche :* Ce domaine de résultats visait à constituer le champ de recherche sur les réseaux de l'information en transcendant les limites associées au cloisonnement des disciplines traditionnelles. Cette tâche a été très difficile. Le comité appuie la décision du programme Information et réseaux consistant à déployer davantage d'efforts en vue de faire du développement ouvert un champ d'études, et à mettre un accent moins explicite sur le financement des recherches interdisciplinaires. Le comité considère que le rapport descriptif définitif du programme Information et réseaux contient des preuves convaincantes du renforcement des capacités de recherche de jeunes universitaires et de la contribution active au concept visant à faire du développement ouvert un axe de recherche et une pratique (efforts dirigés principalement par des membres de l'équipe du programme Information et réseaux). Cependant, il n'est pas convaincu que le fait de considérer l'établissement d'un champ de recherche comme une incidence représente une valeur ajoutée.

**Qualité des recherches financées par le programme Information et réseaux :**

Selon l'examen des preuves qu'il a réalisé, **le comité conclut que les recherches effectuées dans le cadre de projets financés par le programme Information et réseaux sont de grande qualité et souvent novatrices**, comme l'ont fait valoir des informateurs clés externes.

Trois facteurs sont considérés comme contribuant à la qualité du travail produit :

1) présence d'administrateurs de programmes sur le terrain qui comprennent le contexte et collaborent avec les bénéficiaires de subventions afin de minimiser les risques;

2) connaissances nécessaires pour trouver des partenaires locaux pouvant produire des travaux de qualité; 3) jumelage de jeunes chercheurs avec leurs homologues plus expérimentés ou jumelage de chercheurs de pays en développement avec des chercheurs de pays développés.

Le programme Information et réseaux a financé la production d'extraits de recherche originaux et pertinents favorisant une plus grande compréhension du nouveau champ de recherche lié au développement ouvert. Parmi les exemples les plus remarquables, notons la collaboration entre un établissement public et un établissement privé qui a permis d'obtenir un aperçu de la manière dont les réseaux fournissent des débouchés professionnels, et le Mobile Price Index, qui a conféré une autonomie accrue aux populations d'Afrique et d'Asie. **Le comité conclut qu'il y a encore du travail à faire en ce qui a trait à la question des sexospécificités.** On a déterminé que moins de dix pour cent des extraits de recherche échantillonnés tenaient suffisamment compte des sexospécificités.

Le comité considère que l'accessibilité aux connaissances et la mise en commun de celles-ci sont généralement satisfaisantes; les bénéficiaires de subventions font connaître leurs travaux par l'intermédiaire de conférences, de portails Web et de sites Web relatifs aux projets. Les extraits ne font pas tous état du financement reçu par le CRDI, et le comité croit que cela constitue une occasion perdue et économique d'**accroître la sensibilisation à l'égard des recherches financées par le CRDI.** Bien qu'il soit presque impossible de déterminer si les extraits de recherche ont été établis au bon moment, bon nombre de bénéficiaires de subventions ont mentionné que le caractère opportun et l'applicabilité de la recherche faisaient partie de leurs contraintes.

#### **Mise en oeuvre du descriptif du programme Information et réseaux et évolution de la stratégie**

Le comité conclut que le fait que les responsables du programme Information et réseaux aient choisi l'ouverture, les droits, l'inclusion et la constitution d'un champ de recherche comme domaines de résultats interreliés en 2010-2011 **était visionnaire et répondait aux demandes des pays du Sud.** La mise en oeuvre du descriptif du programme Information et réseaux a été bien gérée : les ressources financières et humaines ont été utilisées de manière efficace. Lorsque le comité a réalisé des entrevues auprès de gestionnaires de projet, ces derniers ont souligné de manière constante l'engagement et l'appui louables fournis par les administrateurs de programmes. Le programme correspondait aux objectifs et l'équipe du programme Information et réseaux a fait preuve de souplesse et a généralement fait des choix appropriés en ce qui a trait à l'évolution de la stratégie. Le comité considère que **la décision consistant à attribuer la priorité la plus élevée à l'ouverture démontre que l'on interprète de façon judicieuse les transformations dynamiques se déroulant dans les domaines du développement, des politiques et des recherches savantes.**

Voici ce à quoi se rapportaient les contraintes auxquelles on a dû faire face : (i) manque de clarté conceptuelle en ce qui a trait à l'innovation; (ii) difficultés à promouvoir avec succès la recherche interdisciplinaire; (iii) manquements dans le processus visant à faire en sorte que

les projets tiennent compte des sexospécificités; (iv) complexités associées aux réseaux et à la création de réseaux.

### **Quels sont les enjeux auxquels le Conseil des gouverneurs et la haute direction du CRDI doivent faire face ?**

Il se dégage clairement de l'examen du comité que le programme Information et réseaux contribue de manière positive à l'établissement d'une perspective méridionale critique en ce qui a trait aux promesses et aux pièges liés aux économies en réseaux. L'examen a également permis de soulever des problèmes importants qui devront faire l'objet d'une attention particulière à mesure que le CRDI poursuivra ses efforts pour financer et favoriser les recherches sur le développement.

1. **Synthétiser, codifier et communiquer les leçons tirées.** Le CRDI s'impose comme une source principale de connaissances factuelles sur le développement. Cependant, le comité conclut que les leçons tirées dans le cadre des programmes du CRDI doivent être exploitées, communiquées et appliquées de manière plus efficace. Pour ce faire, l'apprentissage doit être valorisé au sein de l'organisation grâce à l'évaluation et à la mise en oeuvre de mesures visant à systématiser et à mettre à profit les leçons tirées des expériences vécues dans le cadre des programmes.
2. **Intégrer les réseaux de développement aux stratégies des programmes à titre d'agents de changement.** Fort de sa longue tradition de création et de soutien des réseaux, le CRDI jouit d'une position privilégiée pour tirer profit des avantages qu'ils représentent sur les plans de l'administration, du renforcement des capacités, de la collaboration et de la productivité, pourvu qu'il puisse gérer les complexités qui leur sont propres. Les recherches sur les conditions permettant d'établir des réseaux qui serviront d'agents de changement doivent donc se poursuivre.
3. **Les programmes liés à l'ouverture, aux droits et à l'inclusion demeureront très pertinents.** Le comité croit que les données ouvertes et le gouvernement ouvert continueront d'être des aspects cruciaux du développement qui nécessiteront un soutien essentiel en matière de recherche dans les années à venir. Il est également important de reconnaître que les innovations réalisées dans le domaine des TIC offrent autant de possibilités d'avoir des retombées que d'occasions d'enfreindre les droits. L'accent mis sur l'importance de comprendre en quoi les droits peuvent être touchés demeurera le même et constituera une composante clé du développement ouvert.
4. **Procéder à l'intégration efficace des capacités d'analyse sexospécifique.** Les problèmes récurrents liés à la réalisation des objectifs dans le domaine de l'égalité homme-femme ayant été établis avant la mise en oeuvre du programme Information et réseaux soulèvent la question à savoir si les bénéficiaires de subventions ont les outils nécessaires pour effectuer une analyse sexospécifique, et s'ils disposent de suffisamment d'éléments motivateurs. La réalisation d'analyses sexospécifiques rigoureuses dans le cadre de futurs programmes dépendra probablement de l'intégration des incidences de programme sexospécifiques clairement définies, à

condition que l'on dispose des ressources financières et de l'appui au renforcement des capacités nécessaires, et que l'on cherche à collaborer avec des bénéficiaires de subventions dont les travaux de recherche sont axés sur l'égalité entre les sexes. Il est important de reconnaître que la réalisation d'une analyse sexospécifique rigoureuse prend du temps. Les changements devant être apportés aux comportements, aux relations et aux activités ne sont pas liés aux cycles du programme.